

Permis d'occupation temporaire du domaine public

Tarifcation 2021
Règlement sur les tarifs RCA 19-30092

	Coût taxes incluses
1) Frais de délivrance du permis	44 \$
2) Frais d'obstruction (largeur depuis la bordure du trottoir)	
a) Réseau local (arrondissement Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles)	Coût par jour
largeur totale: moins de 3 mètres	44 \$
de 3 à 6 mètres	123 \$
de plus de 6 à 9 mètres	268 \$
de plus de 9 à 12 mètres	349 \$
supplément pour fermeture de rue	142 \$
b) Réseau artériel (Ville de Montréal)	Coût par jour
largeur totale: moins de 3 mètres	89 \$
de 3 à 6 mètres	291 \$
de plus de 6 à 9 mètres	680 \$
de plus de 9 à 12 mètres	1 102 \$
supplément pour fermeture de rue	417 \$
3) Frais d'occupation (superficie occupée)	Coût par jour
a) Si fermeture de ruelle	44 \$
b) Sur chaussée, trottoir, surface non pavée ou ruelle: jusqu'à 100 m²	67 \$
de 100 m² à moins de 300 m²	+ 1,80 \$ / m² supérieur à 100 m²
300 m² et plus	364 \$
	+ 1,95 \$ / m² supérieur à 300 m²
4) Frais de stationnement	Coût par jour
1 place réservée (3m x 7m)	40 \$
5) Véhicules hors normes	Coût total
Délivrance de l'autorisation, ouverture du dossier et étude parcours	207 \$

Tarifcation valide à partir du 9 mars 2021